



La FRAB AuRA met Laurent Wauquiez face à ses incohérences

Lettre ouverte au président du conseil régional sur les aides à l'agriculture biologique

Monsieur le Président,

Par de nombreuses alertes depuis 2015, par courriers, par voie de presse et par interpellation depuis leurs fermes, le réseau des producteurs biologiques d'Auvergne-Rhône-Alpes et sa fédération régionale (FRAB AuRA) n'ont eu de cesse de demander une réflexion collective, constructive et responsable sur les aides aux producteurs biologiques. Un minimum de stabilité et de cohérence de ces dispositifs est indispensable à leur efficacité. Or, les demandes et propositions de notre réseau en ce sens ont été ignorées et n'ont eu comme seule réponse que l'annonce tardive de la généralisation du plafonnement des aides bio, sans en indiquer les modalités de contractualisation.

Depuis plusieurs semaines, nous réaffirmons notre mobilisation au côté des agriculteurs bio, en conversion et en projet de transition vers la bio. Depuis plusieurs semaines, nous sommes témoins de décisions précipitées, contradictoires et incompréhensibles sur la mise en application du plafonnement des aides bio pour 2017.

Nous estimons qu'il est temps d'étudier toutes les solutions politiques et techniques pour mettre sereinement en adéquation les ambitions affichées sur l'agriculture biologique, les besoins des agriculteurs et les budgets mobilisables.

Nous réaffirmons ainsi la triple nécessité :

- D'assurer jusqu'en 2020 inclus, dans les deux Programmes de développement ruraux (PDR) régionaux, la reconnaissance et la rémunération des services environnementaux fournis par l'agriculture biologique ;
- De mobiliser les moyens suffisants pour encourager et soutenir l'actuelle dynamique de conversion à la bio, via des niveaux de soutien permettant vraiment de sécuriser la transition des fermes vers une agriculture biologique qui répond aux attentes des habitants et des territoires de la région ;
- D'étudier toutes les marges de manœuvre permettant une gestion raisonnable et responsable des budgets, notamment via un cadrage national consolidé, à l'occasion de la révision à mi-parcours des deux PDR régionaux.

Le travail sur différents scénarios budgétaires (intégrant une révision à la hausse du plafond pour l'aide « conversion ») nécessite d'être fait sur des bases chiffrées fiables, et avec la plus grande transparence possible. Sans implication à ce jour de la Région, autorité de gestion compétente, tenter de rejeter les responsabilités sur les services de l'Etat ou l'ASP (Agence de services et de paiement) n'est compréhensible par personne.

De même, si la Région Auvergne-Rhône-Alpes nous rejoint sur la nécessité d'une harmonisation nationale des plafonds pour les aides en faveur de l'agriculture biologique et d'un complément budgétaire par transfert de fonds du 1^{er} vers le 2^{ème} pilier de la PAC, il est temps de le dire et de le défendre clairement au niveau national. Dans le cas contraire, il faut nous expliquer pourquoi.

Il est temps de construire, avec l'ensemble des parties-prenantes, le cadre administratif et financier adapté à l'élan de développement de l'agriculture biologique sur la région.

A travers la FRAB AuRA, la profession agrobiologique régionale se tient à la disposition conjointe de la Région, de l'Etat et des organismes consulaires pour qu'une réponse concrète et durable soit apportée à tous les producteurs intéressés par la bio.

Dans l'attente de participer activement à ce cadre de travail régional, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos meilleures salutations.

Pour la FRAB AuRA,

Simon Coste, porte-parole relation extérieures et éleveur bio en Haute-Loire

A propos de la FRAB AuRA :

Courant 2016, a été créé la FRAB AuRA, la Fédération régionale de l'agriculture biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes. A travers les associations départementales Agribiodrôme, Agri Bio Ardèche, l'ARDAB, l'ADABio, Bio63, Haute-Loire Biologique, Bio15 et Allier Bio, elle fédère plus de 3000 productrices et producteurs. La FRAB AuRA est membre du réseau FNAB et œuvre au développement de l'agriculture biologique, au service des paysans bio et en lien avec les instances politiques locales, régionales, nationales et européennes

www.auvergnerhonealpes.bio

CONTACTS MEDIAS :

Simon Coste, porte-parole FRAB AuRA au 06.80.52.43.13.



● **FRAB AuRA** ●

Les Agriculteurs **BIO**
d'Auvergne-Rhône-Alpes

FRAB AuRA - Fédération régionale de l'agriculture biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes
Antenne de Valence, siège administratif : INEED Rovaltain TGV - BP 11150 Alixan, 26958 Valence Cedex 9
Antenne d'Aubière, siège social : 11 allée Pierre de Fermat, 63171 Aubière Cedex